



30 septembre 2020

(20-6621)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2008 SUR LES MARQUES DE FABRIQUE OU
DE COMMERCE ET LES MARQUES DE FABRIQUE OU
DE COMMERCE (TAXES) (MODIFICATION)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2008 sur les marques de fabrique ou de commerce et sur les marques de fabrique ou de commerce (taxes) (modification)
Objet	Marques de fabrique ou de commerce
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5778_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/44 , IP/N/1/GBR/T/26 ; IP/N/1/GBR/48 , IP/N/1/GBR/T/30 ; IP/N/1/GBR/33 , IP/N/1/GBR/T/20 ; IP/N/1/GBR/36 , IP/N/1/GBR/T/23 ; IP/N/1/GBR/29 , IP/N/1/GBR/T/17 ; IP/N/1/GBR/31 , IP/N/1/GBR/D/17 , IP/N/1/GBR/P/6 , IP/N/1/GBR/T/18 ; IP/N/1/GBR/19 , IP/N/1/GBR/T/13 ; IP/N/1/GBR/8 , IP/N/1/GBR/T/7
Brève description du texte juridique notifié	<p>Le Règlement modifie le Règlement de 2000 sur les marques de fabrique ou de commerce et le Règlement de 2000 sur les marques de fabrique ou de commerce (taxes). Il introduit une procédure en vertu de laquelle un requérant pour une marque de fabrique ou de commerce nationale du Royaume-Uni peut demander (sous réserve du paiement d'une taxe additionnelle de 300 £) que sa requête soit examinée dans les 10 jours ouvrables suivant la date de dépôt de la demande. Si un rapport d'examen n'est pas envoyé au requérant dans ce délai, la taxe additionnelle sera remboursée au requérant.</p>
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais

Entrée en vigueur	6 avril 2008; http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/11/contents/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/11/contents/made - Modifie/remplace: le Règlement de 2000 sur les marques de fabrique et de commerce (SI 2006/136); le Règlement de 2000 sur les marques de fabrique et de commerce (taxes) (SI 2000/137)
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ United Kingdom information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Hors du Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.